

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2011)
Heft: 21

Rubrik: Panorama : le monde en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

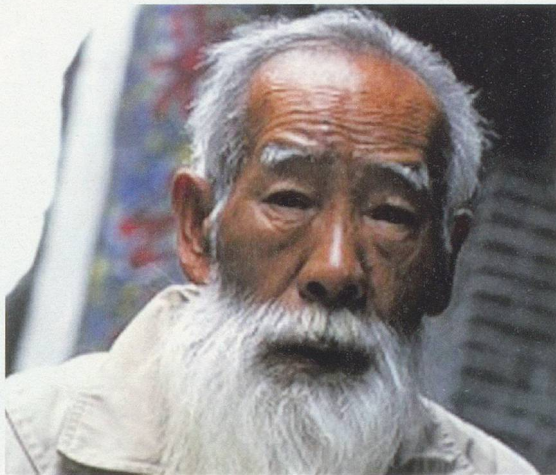
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fin de la retraite anticipée au Danemark?

Aucun pays n'y échappe. C'est au tour du Danemark. Le premier ministre Lars Lokke Rasmussen souhaite mettre fin à la retraite anticipée. Dans cet Etat nordique, il est en effet possible de terminer sa carrière cinq ans avant l'âge légal fixé à 65 ans. «Nous devons faire preuve d'une grande responsabilité économique après la crise, a dit le politicien tout en rappelant que l'âge moyen de départ de la vie professionnelle était actuellement de 61 ans. Le coût de cette désertion avant l'heure s'élève ainsi à 2,7 milliards de francs.

A 110 ans, il se marie pour la sixième fois

Quand on aime, on ne compte pas. Même pas les années. C'est avec un bel enthousiasme qu'Ahmad Mohamad Isa, âgé de 110 ans, envisage en effet de se marier avec sa fiancée, plus jeune de vingt-huit ans. Avec déjà cinq mariages à son actif, il a 20 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants. Notre homme va donc prochainement voir sa famille s'agrandir encore



un peu plus, avec la descendance de sa promise. Ce Malaisien vivait difficilement le fait de ne pas être en couple. «Du moment qu'elle peut me faire la cuisine, rien d'autre n'a d'importance», a-t-il déclaré. Avec une touche à peine plus romantique, sa future femme a confié qu'elle avait craqué pour Ahmad à cause de sa ressemblance avec son précédent mari, décédé quelques années plus tôt. Tous deux se sont rencontrés par le biais d'une petite annonce parue dans un journal local. Etre aimé pour soi et sa cuisine, quoi de plus réconfortant pour le moral?

Le capitalisme est bon pour 55 000 Chinois

On se perd parfois dans l'Empire du Milieu. Toujours dirigée par le Parti communiste, la Chine ne compte pas moins de 55 000 personnes disposant d'une fortune supérieure à 15 millions de francs suisses. Heureux riches qui rêvent, selon un sondage, de prendre leur retraite anticipée et

de voyager autour du monde, tout en pensant à leur santé. Destination préférée et cela ne s'invente pas: les Etats-Unis. Pour le reste, ils aiment bien jouer au golf, disposent en moyenne de sept montres de prix et de cinq voitures de luxe. Mao, réveille-toi.

La salade verte, une véritable peau de banane

La salade n'a pas que des vertus! C'est ce que cette septuagénaire française a appris à ses dépens. En 2006, alors qu'elle fait ses courses dans un hypermarché Carrefour de l'Hérault, elle glisse sur une feuille de salade qui traînait sur le sol. Conséquence fâcheuse de sa chute: elle est victime d'une double fracture du fémur. Après un long séjour à l'hôpital, elle en ressort avec 10% d'invalidité permanente et dépose alors plainte contre la chaîne de distribution. Le Tribunal correctionnel de Montpellier vient de lui donner raison, soulignant que le carrelage du rayon fruits et légumes – «anormalement glissant» – était bien à l'origine de son accident. A moins que Carrefour ne fasse appel, la victime touchera donc la coquette somme de 20 000 euros, en dédommagement du préjudice subi.

Des retraités qui devront se serrer la ceinture

Au pays de la feuille d'érable, les temps à venir s'annoncent durs. De plus en plus de ses habitants connaîtront une diminution radicale de leur train de vie une fois la retraite arrivée. Exagéré? Pas vraiment. Quarante-cinq pour cent des travailleurs actuellement âgés de 25 à 30 ans ne disposeront plus que du quart de leur revenu lorsqu'ils cesseront de travailler. C'est trois fois plus qu'aujourd'hui.

Boire ou conduire, il a choisi...

...de faire les deux, et mal lui en a pris! Car ce n'est pas moins de douze points que la gendarmerie française a retiré à un retraité de 62 ans, à la mi-janvier. A défaut d'être un as du code de la route, cet habitant de Montferrand (F) a réussi cet «exploit» en moins d'une heure. Les forces de l'ordre l'ont arrêté une première fois et ont suspendu son permis pour trois mois, vu son état d'ébriété. Le sexagénaire n'a toutefois pas hésité à reprendre le volant, sous l'œil ébahi des gendarmes, alors qu'il n'en avait plus le droit. Résultat: les pandores l'ont interpellé une seconde fois, non seulement pour conduite en état d'ivresse, mais aussi pour conduite sans permis. En prime, il recevra une convocation de la part de la justice.